

Un voyageur des Pays-d'en-Haut, en 1797

Francis Back

Number 58, Summer 1999

Présences en Nouvelle-France

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/7743ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (print)

1923-0923 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Back, F. (1999). Un voyageur des Pays-d'en-Haut, en 1797. *Cap-aux-Diamants*, (58), 59–59.

Un voyageur des Pays-d'en-Haut, en 1797

Louis Labadie, maître d'école à Verchères, note dans son journal à la date du 18 mai 1798 qu'il s'est «transporté à l'île Marie pour faire la visite d'un noyé». Une fois sur place, notre instituteur sort sa plume et fait enquête.

Un Acadien d'origine

Labadie constate que le noyé a les cheveux blonds et qu'il mesure environ 5 pieds et 3 pouces». Après avoir consigné l'habillement du défunt, une vive discussion s'engage au sujet de son identité. Les avis divergent, mais Labadie pense qu'il s'agit du «voyageur qui s'était noyé au bout de l'île de Montréal l'automne dernier et qu'il était par ouï-dire de la Paroisse de Saint-Jacques». Le curé de Saint-Jacques-de-l'Achigan confirmera deux jours plus tard qu'il s'agit bien du corps de l'un de ses paroissiens ; un certain Isaac Mireault.

Grâce aux recherches de la généalogiste Sylvie Tremblay, nous savons qu'Isaac Mireault est le fils de Pierre Mireault et de Marie Eustache qui se sont mariés à Port-Royal, en 1746. Comme bien des Acadiens, ce couple connaîtra les affres de la déportation et c'est au Connecticut que naîtra Isaac Mireault, en 1761. Six ans plus tard, nous retrouvons les Mireault au village de l'Assomption où Isaac sera baptisé, puis la famille s'établira à Saint-Jacques-de-l'Achigan.

Le 10 janvier 1788, Isaac Mireault s'engage comme voyageur auprès de la Compagnie du Nord-Ouest. Nous ignorons combien de temps il séjourne dans les Pays-d'en-Haut, mais notre homme est à Montréal le 7 décembre 1797 pour y signer un nouveau contrat d'engagement devant le mener à la rivière Rouge, au Manitoba. Isaac Mireault n'entreprendra jamais ce long périple, puisqu'il se noie dans les jours qui suivent la signature de ce document.

Les hardes d'un voyageur

Isaac Mireault avait de longs cheveux tressés en «couette», autour de laquelle il avait enroulé une peau d'anguille. Ce détail est un bel exemple de métissage culturel ; d'enrubanner sa tresse permettait d'éviter que des cheveux, rarement propres, ne graissent le collet de l'habit. Si en Europe et dans la bonne société québécoise on utilisait à cette fin un ruban, certains habitants et notamment les voyageurs préféraient sertir leur couette d'une peau d'anguille à l'image des Amérindiens.

Mireault portait une chemise de flanelle blanche. Cette chemise était ajustée au col par un mouchoir de soie noire et fermée sur la poitrine à l'aide d'une épinglette d'argent «à la façon sauvage». Ces petites broches circulaires étaient une marchandise de traite fort prisée des Amérindiens et il faut croire qu'Isaac Mireault en a chapardé un exemplaire à son «bourgeois» pour en garnir sa chemise.

Notre voyageur portait des pantalons d'étoffe du pays de couleur grise, des bas de laine bleue et des chaussons ou «nippes» taillés dans une «couverte blanche». Ses «souliers de bœuf» sont décrits comme étant «faits à la forme» c'est-à-dire façonnés chez un cordonnier qui utilise à cette fin une forme de bois.

Par-dessus sa chemise, Mireault portait une veste de coton «barrée sur le travers» (i.e. rayée horizontalement) et un capot brun sans capuchon. Le tout était recouvert par un autre «capot gris [d'étoffe] du pays à capuchon». Des «mitaines bleues tricotées au pays» lui protégeaient les mains.

Aucune coiffure n'est décrite, car elle a sans doute été emportée par le courant du fleuve. Sans grand risque de nous tromper, nous présumons qu'Isaac Mireault portait la traditionnelle tuque de couleur rouge.

La «ceinture à flèche»

Un détail vestimentaire retient particulièrement l'attention de Labadie ; il note que le noyé portait sur un capot gris une «jolie ceinture à flèche».

À la fin du Régime français et au début du Régime anglais, on ne parle guère de «ceintures fléchées» dans les documents d'archives, mais plutôt de jarrettières et de ceintures «à flèche».

Encore en 1815, il est question de voyageurs arborant fièrement leurs «ceintures à flèche». Nous retraçons également à cette époque, l'expression de «ceintures à flammes». Ce n'est qu'au milieu du XIX^e siècle que le terme de «ceintures fléchées» s'imposera réellement dans notre parler.

Isaac Mireault était tout désigné pour porter un tel ornement. Non seulement les voyageurs étaient-ils de grands amateurs de



© Francis Back 99

À gauche, nous voyons Isaac Mireault vêtu d'un capot et d'un pantalon en étoffe grise du pays, de souliers de bœuf, de mitaines bleue «tricotées au pays» et d'une ceinture fléchée qui sont autant d'éléments représentatifs de notre costume traditionnel. À droite, Mireault porte une veste qui est dite «rayée sur le travers», c'est-à-dire arborant des rayures horizontales. La Révolution française a répandu le goût des habits rayés, une bigarrure qui a séduit les Québécois si l'on en croit les œuvres de George Heriot qui a «croqué» des scènes paysannes où les vêtements rayés apparaissent fréquemment. Par la description du contenu de ses poches, nous savons qu'Isaac Mireault fumait la pipe et chiquait le tabac.

(Illustration et copyright : Francis Back).

«ceintures à flèche», mais de surcroît, notre homme venait de la région de l'Assomption qui était réputée pour leur confection. ♦

Francis Back